

APS :

Assistante de Prévention et de sécurité



Mme MARREC Sandy



Pas d'insultes !!

Recrutée en 2012 sur l'académie de Créteil et auparavant en poste sur Saint-Denis, voilà la 3ème année que j'occupe les missions d'APS. Nouvelle arrivée sur le collège de Cervantès, j'y suis présente à mi-temps le Mercredi en semaine B, le Jeudi et le Vendredi.

Voici les missions qui me sont attribuées, chacune d'elle étant inscrite dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Elles sont axées sur deux points principaux :

> Le premier autour d'actions de prévention et d'éducation destinées aux élèves. Tout d'abord par la prise en charge et le suivi d'élèves qui sont en exclusion internée et/ou qui présentent des problèmes particuliers et pour qui des actions spécifiques sont mises en place comme par exemple des stages d'une semaine s'inscrivant dans le dispositif PIA (hors stage obligatoire pour les 3èmes). Il s'agit ici de revenir sur les faits qui ont amené l'élève à être exclu et à le faire réfléchir sur la meilleure façon d'agir à l'avenir, de lui faire modifier son comportement. S'en suit ensuite une période de travail sur des cours et exercices donnés par les professeurs. Des actions peuvent également être menées sur une classe ou sur un groupe qui pose soucis, à la demande des enseignants ou de la direction.

> Le deuxième autour de la mise en place d'actions de préventions avec des partenaires extérieurs tels que le GAPASE ou le brigadier-chef Isabel sur des thématiques bien précises (harcèlement/cyberharcèlement, les dangers d'internet et du multimédia, les violences et incivilités, les jeux dangereux et les drogues) afin de sensibiliser les élèves en fonction de leur niveau sur des problématiques qu'ils peuvent rencontrer et leur permettre d'avoir les clés pour réagir et agir de la meilleure des façons.

